

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les collines et montagnes, les forêts et les lacs de la Suisse constituent, à l'échelle américaine, un seul parc national où se récréent cinq millions de Suisses et autant d'étrangers de tous les continents. La randonnée pédestre, toute sportive qu'elle soit, offre des échanges sociaux et un enrichissement culturel qui échappent à bien des sports. Les sentiers sont des chemins de sociabilité essentielle à l'entente nationale. Car connaître un pays par des randonnées et des contacts avec la nature et les habitants des campagnes, c'est aussi s'attacher à lui et l'aimer. Ces liens affectifs à travers l'effort et les paysages, mais aussi les pluies, les vents, la neige et les tourmentes, forment les âmes et forment les caractères.

Le tourisme pédestre procure aux hôtels et aux commerçants des hôtes agréables, tranquilles et satisfaits; son apport à l'économie nationale augmente chaque année; il constitue l'attrait principal pour les vacanciers de tous âges. Tandis que certains sports provoquent des frais médicaux (les accidents du ski de descente coûtent à eux seuls davantage que les accidents de tous les autres sports réunis), la marche à pied et le ski de fond sont presque sans accidents, compte tenu des kilomètres parcourus ou des heures de pratique. L'apport du tourisme pédestre à la santé publique, à la qualité de vie, à l'environnement écologique et aux contacts humains entre toutes les générations et tous les milieux sociaux est d'une ampleur exceptionnelle¹⁰.

L. B.

Références:

- ^{1a} Le passage du Grand-Saint-Bernard en 1800, in Burgener, Louis: *La Suisse dans la correspondance de Napoléon I^{er}*, Bienne, Le Chandelier, 1944, pp. 16-27.
- ^{1b} Cf. *Die Alpen, ein Gedicht von Albrecht von Haller*, édit. Berne, Ludw. Alb. Haller, 1805, 32 p.
- ² J.-J. Rousseau: *Emile*, Paris, Garnier, 1961.
- ³ *A Hand-Book for Travellers in Switzerland*, London, John Murray, 1838, 367 p.
- ⁴ Burgener, Louis: *L'éducation corporelle selon Rousseau et Pestalozzi*, Paris, Vrin, 1973, p. 57.
- ⁵ Toepffer, Rodolphe: *Premiers voyages en zigzag*, Paris, Garnier, 1885 (8^e édition), 476 p.
Toepffer, Rodolphe: *Nouveaux voyages en zigzag*, Paris, Garnier, 1886, 454 p. (5^e édition).
- ⁶ Le Valais, in Burgener, Louis: *La Suisse dans la correspondance de Napoléon I^{er}*, Bienne, Le Chandelier, 1944, pp. 28-40.
- ⁷ Cf. *Fédération suisse de tourisme pédestre*, 49^e rapport annuel, 1983, pp. 8-23; Riehen/BS.
- ⁸ *Message concernant une loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR)*, 26.9.1983. Feuille fédérale/FF, 1983, IV, 1 ss.
Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre/LCPR du 4.10.1985. FF, 1985, II, 1328.
L'Association suisse des droits du piéton/ADP, 8032 Zurich, dispose d'une abondante documentation sur la procédure législative.
- ⁹ Cité dans Burgener, Louis: *L'éducation corporelle selon Rousseau et Pestalozzi*, Paris, Vrin, 1973, pp. 21-22.
- ¹⁰ *La Fédération suisse des Auberges de jeunesse*, case 3229, 3000 Berne 22, 031/41 14 55, dispose de cent excellentes auberges, également ouvertes aux adultes.
L'Office national suisse du tourisme, case postale, 8027 Zurich, donne tous renseignements.

GAY FRÈRES
1835 GENEVE

